

	Oséo-ADI	Oséo-CNC (RIAM)	ANR <sup>1</sup>	FUI R&D <sup>2</sup>	FUI-Plateforme	Oséo-ISI	PIA <sup>3</sup>
<b>Régime notifié<sup>4</sup></b>	N408-07	N408-07	N407-07	N269-07	N623-08	N121-06	N800/08 (FSN) N121-06 (PSPC) N623/08 (PFMI)
<b>Type d'appel à projets</b>	Projets d'innovation à visée développement expérimental et commerciale	Etudes de faisabilité technico-économiques Projets d'innovation débouchant sur de nouveaux services ou nouveaux produits.	Appel à projets recherche fondamentale, recherche industrielle et développement expérimental	Appel à projets à visée industrielle (peut financer jusqu'au prototype)	Soutien aux plateformes d'innovation – à visée développement des ressources mutualisées (équipements, techniciens et services associés, etc.) en accès ouvert.	Projets d'innovation stratégiques industriels – à visée commerciale	Soutien de l'économie numérique, de la valorisation de la recherche, des filières industrielles et des PME.
<b>Description Consortium requis</b>	Soutien à la R&D des PME (entreprise < 2000 personnes)	Soutien à la R&D des PME du secteur cinéma, audiovisuel, jeu vidéo et multimédia Mono-partenaire ou Collaboratif inter-entreprises	Collaboratif au moins 1 entreprise et 1 laboratoire (sauf pour les appels non thématiques)	Collaboratif au moins 2 entreprises et 1 laboratoire (ou organisme de recherche public ou organisme de formation) Porté par une entreprise	Collaboratif, membres des pôles, notamment PME	Collaboratif au moins 3 partenaires dont 2 entreprises ETI, PME et labos financés si effectif < 5000 salariés	Collaboratif au moins 2 partenaires FSN : 2 entreprises ou 1 entreprise et 1 établissement public PFMI et PSPC : 2 entreprises et 1 établissement public
<b>Date de dépôt (indicatif)</b>	Au fil de l'eau	Au fil de l'eau	50 appels/an (entre janvier et août)	2 appels / an * fin avril * fin novembre	Dernier en date : mi juin 2010	Au fil de l'eau	Nombreux appels : voir calendrier sur site web
<b>Durée moyenne par projet</b>	entre 6 à 36 mois	entre 4 à 18 mois	entre 12 à 36 mois	entre 18 à 36 mois	entre 36 à 60 mois	entre 36 à 60 mois	entre 18 à 60 mois
<b>Budget global par projet</b>	entre 60 K€ à 10 M€	entre 60 K€ à 5 M€	entre 0,5 M€ à 2M€	entre 1,5 M€ à 6 M€	entre 1 M€ à 10M€	entre 3 à 30 M€	de 0,5 M€ à 50 M€, selon l'AAP

<sup>1</sup> ANR : Agence Nationale de la Recherche

<sup>2</sup> FUI R&D : Fonds Unique Interministériel

<sup>3</sup> PIA : Programme d'Investissement d'Avenir

<sup>4</sup> Un régime d'aide notifié à la [Commission européenne](#) est un cadre juridique permettant à un État membre de l'[Union européenne](#) de verser des aides publiques à des entreprises.

<b>Taux d'aide maximum</b>	Avance remboursable  < 50%	Aide mixte composée de subventions et d'avances remboursables.  Taux d'aide maximum : 50%	- 45% du coût total pour les PME - 25% pour les GE - 100% des coûts marginaux pour les laboratoires	- 45% du coût total pour les PME zonage R&D - 30% du coût total pour les PME hors zonage R&D - 30% pour les ETI - 25% pour les GE - 40% des coûts complets <sup>5</sup> pour les établissements de recherche et laboratoires publics	Taux d'aide pour l'investissement en équipements et matériels : - 15 % : GE - 25 % : PME - 35 % : TPE - cas où laboratoire porte la plateforme : 100 %  Taux d'aide pour le fonctionnement : 50 %  + apport en capital	Subventions : (25 à 45%)  + Avances remboursables (40 à 50%) + Bonus (en cas de succès commercial)  Subventions laboratoires : 40% des coûts complets	- 45 % : PME - 30 % : ETI - 25 % : GE - 40 % des coûts analytiques liés au projet pour les autres partenaires (établissements de recherche, associations).  + ROI à l'Etat pour les entreprises
<b>Quand faire une demande de label Cap Digital ?</b>	Label à demander en même temps que le dépôt auprès d'Oséo	Label à demander en même temps que le dépôt auprès d'Oséo-CNC	Label à demander le jour du dépôt sur le site de l'ANR	Avant le dépôt FUI voir calendrier / processus de labellisation	Avant le dépôt FUI voir calendrier / processus de labellisation	Label à demander en même temps que le dépôt auprès d'Oséo-ISI	Avant le dépôt PIA voir calendrier / processus de labellisation

<sup>5</sup> Pour les établissements de recherche relevant de la sphère publique ou majoritairement financés par des fonds publics, quel que soit leur statut, et remplissant une mission d'intérêt général en consacrant une part prépondérante de leur activité à la R&D, les aides du FUI sont accordées sous forme de subventions dans la limite de 40 % des coûts complets. Pour les laboratoires appartenant à la sphère publique et ne disposant pas d'une comptabilité analytique fiable, les aides peuvent être accordées sous forme de subventions dans la limite de 100 % des coûts marginaux exposés, hors salaires et charges des personnels statutaires, qui doivent cependant être explicités.

<b>Apport du label Cap Digital ?</b>	-	Optimisation de la part de subvention	<p>Abondement supplémentaire de 5 % de la subvention demandée par partenaire dont la R&amp;D s'effectue dans le zonage du pôle (max. 10 K€)</p> <p><u>Attention nouvelle règle en 2012 :</u> l'abondement ne s'applique qu'aux projets partenariaux</p>	Label obligatoire pour déposer un dossier à l'Etat	Label obligatoire pour déposer un dossier	Obtention de l'aide maximum	Critère de sélection
<b>Plus d'infos</b>	<a href="http://www.oseo.fr/">http://www.oseo.fr/</a>	<a href="http://www.cnc.fr/riam">www.cnc.fr/riam</a>	<a href="http://www.agence-nationale-recherche.fr/">http://www.agence-nationale-recherche.fr/</a>	<a href="http://www.competitivite.gouv.fr/">http://www.competitivite.gouv.fr/</a>	<a href="http://www.competitivite.gouv.fr/">http://www.competitivite.gouv.fr/</a>	<a href="http://www.oseo.fr/">http://www.oseo.fr/</a>	<a href="http://investissement-avenir.gouvernement.fr">http://investissement-avenir.gouvernement.fr</a>